



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Associations d'intérêt collectif à but non lucratif

ANNEE 2022

Nom de l'association

Imprimé à déposer en mairie ou à adresser par mail au plus tard le 29 Janvier 2022

Attention : un dossier déposé après cette date pourrait ne pas être traité

Les collectivités ne peuvent accorder de subventions qu'aux associations dont l'objet et l'activité présentent un intérêt public.

La Ville de Connerré, consciente de la richesse de son tissu associatif et de l'implication importante de ses bénévoles, souhaite soutenir activement les associations qui remplissent les conditions suivantes :

- ✓ Toute association doit avoir une vie associative réelle et fonctionner conformément à ses statuts en organisant notamment une assemblée générale publique.
- ✓ Son action doit représenter un intérêt collectif pour la ville de Connerré ou au-delà et ne pas satisfaire un intérêt privé.
- ✓ Sa gestion doit être ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir, être désintéressée et transparente à travers son bilan financier.
- ✓ Toute association bénéficiant d'aides publiques est tenue de présenter son budget et la totalité de ses comptes

Les aides, autres que financières, accordées aux associations de la commune de Connerré :

- ✓ Accès gratuit aux salles communales et à certains équipements associés en fonction du planning validé par la Municipalité
- ✓ Des locaux, des équipements ou des véhicules (mini-bus) peuvent être mis à disposition des associations. Cette mise à disposition est toujours à titre précaire, sans que cela ne puisse constituer un acquis ou mise à disposition à titre locatif gratuit.
- ✓ Mise à disposition des agents municipaux sur demande spécifique
- ✓ Gratuité des photocopies, prêt et mise à disposition de certains matériels
- ✓ Accès gratuit aux outils de communication de la mairie :
 - Site internet www.connerre.fr
 - Panneau d'affichage électronique
 - Application mobile IntraMuros

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association :
Association à but lucratif : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse du siège de l'Association :
Date de création : __ / __ / ____ N° déclaration en préfecture :
N° SIRET (obligatoire) :
Nombre d'adhérents :
Nombre d'adhérents mineurs résidant à Connerré :
Volume horaire total des encadrants rémunérés :
Assurance : Merci de joindre une copie de l'attestation d'assurance

COMPOSITION DU BUREAU (ou joindre organigramme)

Fonctions	Nom / prénom / adresse / téléphone / adresse email
Président	
Secrétaire	
Trésorier	

COTISATIONS ADHÉRENTS (ou joindre grille tarifaire)

Adultes	
Enfants	

ACTIVITES REALISEES EN 2021

Préciser si vous avez pu mettre en œuvre des actions en faveur d'un public spécifique (personnes handicapées ou vulnérables, aînés...), envers un public féminin ou encore auprès d'une structure (école, accueil périscolaire, IME, EHPAD...).

--

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2021

Compléter le tableau suivant avec les 3 plus gros postes de dépenses et de recettes et joindre un bilan financier.

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
		Subvention communale	
		Subvention cantonale	
		CNDS	
		Autres subventions	
TOTAL :		TOTAL :	

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION AU (date à préciser) Joindre les extraits de comptes correspondants	
Compte chèque Banque n°1 :.....	
Compte chèque Banque n°2 :.....	
Compte épargne n°1 :.....	
Compte épargne numéro 2 :.....	
Autre (préciser) :.....	
TOTAL	

PRESTATIONS EN NATURE

L'association a bénéficié au cours de l'année 2021 :

- De la mise à disposition de locaux oui non
- De la prise en charge des fluides et des charges locatives oui non
- De la mise à disposition de personnel oui non
- De la mise à disposition de matériel oui non
- De la mise à disposition de minibus oui non
- Des services municipaux pour l'organisation de manifestations oui non

QUESTIONS RELATIVES A CETTE ANNEE PARTICULIERE

Durant cette année, votre association a-t-elle :

- Bénéficié de la prise en charge du chômage partiel de ses encadrants ? oui non
- Maintenu des activités par visio ? oui non
- Bénéficié d'un plan de relance ? oui non
- Procédé à un dédommagement de ses adhérents ? oui non
(Si oui, pour quel montant total ?.....)
- Annulé des manifestations ? oui non
(Si oui, estimer la perte financière :)
- Organisé de nouvelles actions lucratives ? oui non
(Si oui, estimer le bénéfice.....)

Veillez éventuellement préciser ci-dessous les éléments permettant de mieux comprendre la situation financière de votre association.

PROJETS ANNÉE 2022

DEMANDE DE SUBVENTION

La subvention est une manière de permettre aux associations de maintenir leur activité et de proposer des services, des manifestations, des actions collectives et solidaires qui seraient difficiles à réaliser sans celle-ci.

Elle n'est donc pas demandée ou accordée de manière systématique et ne doit pas contribuer à alimenter la trésorerie d'une association.

Du fait de la pandémie, l'année écoulée a été particulièrement éprouvante pour la majorité des associations.

La municipalité portera une attention particulière aux associations dont la situation financière aurait été fortement impactée.

Les ressources municipales n'étant pas sans limite, nous sommes convaincus, si la trésorerie de votre association le permet, que dans une démarche de solidarité envers les associations les plus touchées, vous ajusterez en conséquence le montant de la subvention demandée.

Compléter le tableau suivant avec les plus gros postes de dépenses et de recettes et joindre un bilan financier.

BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2022

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
		Subvention communale sollicitée	
		Subvention cantonale	
		CNDS	
		Autres subventions	
TOTAL :		TOTAL :	

Joindre un RIB à votre dossier pour le versement de la subvention.

Merci de motiver ci-dessous le montant de la subvention municipale sollicitée :

Vos remarques, vos idées sur la vie communale :